

Procès-verbal du conseil d'école du jeudi 8 février 2024



Ecole élémentaire Félix Toussaint

Christophe Bourghelle
Directeur de l'école
Allée Félix Toussaint
78800 HOUILLES

Téléphone - Fax
01-30-86-33-93
Mail :
0780889@ac-versailles.fr

Présents :

Parents d'élèves :

FCPE : Mmes Beaurain de Beaulieu, Mme Mendy

PEEP : Mme Granger, M.Blandin

Enseignants : Mme Wahbi, Mme Guilbaud, Mme Bannier, Bonnier, Civet, Durak, Murat, Clapier, Déat M.Moine et Bourghelle

DDEN : M.Moyon

Représentant mairie : Mme Ribaute

1. Fonctionnement de l'école

Le Procès-Verbal du conseil d'école précédent est adopté.

2. Restauration scolaire et hygiène

- **Dispositif « Petite faim, grande faim » :**

Question des parents d'élèves :

Le dispositif "Petit faim - grande faim" a-t-il permis de générer moins de restes alimentaires ?

A ce jour, le dispositif n'est pas correctement mis en place, les portions « grande faim » étant des portions normales. Un nouveau chef de service s'étant aperçu de ce disfonctionnement va mettre en place les ajustements nécessaires.

3. Vie scolaire

- **Evaluations nationales :**

La deuxième session des évaluations nationales a été passée par les CP. Deux séquences de lecture individuelle ont été ajoutées (épreuves de fluence) par rapport aux premières évaluations. Les parents ont été informés et reçus. Des prises en charge spécifiques (RASED, APC, différenciation) seront proposées aux élèves fragiles ou à besoin.

- **Entrée en 6ème :**

Cette année la procédure d'inscription en 6^{ème} se déroulera après les vacances.

Une communication aux familles a déjà été faite afin de leur indiquer le collège de secteur de leur enfant.

C'est un système de fiches navettes entre la famille et l'école pour vérifier les renseignements et les modifier si nécessaire. On appelle ces fiches le volet 1 et le volet 2. La fiche navette volet 1 est à corriger par les familles avant de recevoir le volet 2, et ce même pour ceux qui vont dans un établissement privé. Mais ensuite les familles devront prendre rendez-vous avec le collège pour valider leur inscription en rapportant le dossier qui sera livré par le collège à l'école puis donné par les enseignantes.

Les élèves qui changent de commune doivent faire eux-mêmes la demande de dossier au futur collège.

Nombre d'élèves dépendant de Maupassant 45

Nombre d'élèves dépendant de Lamartine 11

La visite au collège Maupassant aurait dû avoir lieu 6 février et est reportée au mois de juin.

M.Bourghelle indique que les CM2 ont bénéficié d'une sensibilisation au portugais par une professeure du collège Maupassant et d'une sensibilisation à l'allemand par Mme Wahbi.

- **Rentrée scolaire 2024, inscriptions des futurs CP :**

Plusieurs possibilités seront offertes aux familles cette année pour l'inscription au CP :

- une prise de rendez-vous avec le directeur pour la remise des documents
- un envoi des documents par mail
- une remise des documents dans la boîte aux lettres

Les prévisions d'effectif sont les suivantes pour la rentrée 2024.

CP : 50

CE1 : 55

CE2 : 63

CM1 : 51

CM2 : 52

- **OCCE :**

Selon le dernier relevé du 29 décembre il y a 12152€61 sur le compte.

Assurance : 72€

Cotisation OCCE : 584€64

Photos : recette 1317€ pour l'école

Participation volontaire des familles : 6175€ contre 4857€ l'an dernier

- **Elèves à besoin particulier :**

Question des parents d'élèves :

Avez-vous eu un retour de l'inspectrice de circonscription suite au signalement que vous lui avez fait concernant le nombre important de ces élèves cette année ? Dans l'affirmative, quelle est sa position ?

M.Bourghelle indique que Mme Ducasse est au courant de la situation, elle reste attentive et disponible si nécessaire.

L'inquiétude de l'équipe enseignante est désormais pour l'an prochain. 15 élèves bénéficiant d'un PPS devraient être présents, si de nouveaux PPS arrivent cela compliquerait encore plus les choses.

Les fédérations de parents d'élèves se disent également inquiets quant au nombre important d'élèves en situation de handicap et leur suivi par les aesh (nombre suffisant), elles prévoient d'adresser un courrier à la ville et à Mme Ducasse IEN de circonscription.

- **Carnaval :**

Il devrait avoir lieu comme l'an dernier, fin mai voire début juin, un jeudi ou un vendredi. Nous demanderons des crêpes comme tous les ans.

- **Projet Phare :**

Question des parents d'élèves :

Une intervention de sensibilisation a-t-elle été faite dans les classes et plus particulièrement dans les classes de CP ?

Elle aura effectivement lieu plus tard dans l'année, la date n'a pas encore été communiquée par l'équipe dédiée. .

- **EPS :**

Questions des parents d'élèves :

Les disponibilités de l'AGH ont-elles pu être communiquées ?

Une commission annuelle a lieu au mois d'avril, répartissant les créneaux entre les différentes écoles de la ville.

L'équipe pédagogique demande des créneaux supplémentaires, à raison de deux demi-journées à l'AGH ainsi que deux demi-journées au gymnase Brondani afin de permettre à toutes les classes de pratiquer une activité physique et sportive régulière.

Les enseignants sont très satisfaits des différents sports proposés en collaboration avec les clubs de la ville, ils déplorent néanmoins que ces séances aient dans la cour ou le préau. Cette situation prive les autres enseignants de l'accès à ces espaces et limite les activités sportives qui peuvent être réalisées avec les enfants. La mise à disposition d'un gymnase ou l'accès aux structures telles que le dojo faciliterait la mise en place des séances pour les intervenants comme pour les enseignants.

- **Conseil de délégués :**

Deux conseils ont eu lieu, un 1^{er} mené par M.Bourghelle avant Noël. Durant celui-là les élèves ont pu poser des questions et faire des propositions sur notamment leur rôle, et un deuxième mené par Mme Clapier dont le sujet était la cour, l'organisation des espaces, les jeux...

Des envies ont été émises par les élèves : tables de ping-pong, des bancs (notamment pour les goûters...). Mme Déat propose que les élèves de CM2 fassent un courrier à Mr le Maire pour ces demandes de matériel. Est envisagée la possibilité que lors de la réfection du parc, les bancs soient transférés vers l'école.

4. Sécurité et équipement

- **PPMS - alerte intrusion**

Mise en place d'un panneau avec un caméléon

Nous avons effectué un exercice de Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) **le lundi 4 décembre** entre 9h et 9h10. Il s'agissait de « se cacher » et de rester silencieux.

Nous avons donc essayé d'être, autant que possible, **confiants, paisibles et sereins** au sujet des différentes raisons de la mise en œuvre d'un PPMS. Il faut toutefois éviter le sentiment d'insécurité à l'école. À la différence des exercices incendie où le risque accidentel peut être expliqué aux jeunes enfants, les menaces d'intrusion/attentat sont des actes intentionnels. Evoquer la possibilité d'une intrusion d'une personne dangereuse dans l'école risque d'angoisser inutilement les enfants. C'est pourquoi nous avons adapté l'exercice et le vocabulaire à l'âge des enfants, en le présentant notamment chez les plus jeunes comme un jeu.

- **Portail petite cour :**

Il y a un problème récurrent de fonctionnement du portail de la petite cour ainsi que de la porte de communication entre l'école et la petite cour (risque de chute de la vitre). Les enfants jouent avec des bâtons qui cassent dans la serrure du portail et les temps de réparation se sont nettement allongés. L'ensemble du conseil d'école demande à la ville de voir si un autre système pourrait être proposé (par exemple une serrure à code comme sur d'autres écoles).

Mmes Wahbi et Murat secrétaires de séance

M Bourghelle président de séance